

Le Burundi confirme le retrait de 1.000 militaires burundais de l'AMISOM

PANA, 21 février 2019 Bujumbura, Burundi - Le ministre burundais de la Défense nationale et des anciens Combattants, Emmanuel Ntahomvukiye (un civil), a confirmé jeudi, la décision « unilatérale » et « regrettable » de l'Union africaine (UA) portant retrait précipité de 1.000 des 5000 militaires burundais présents au sein de la Mission africaine de maintien de la paix en Somalie, avant la fin de ce mois.

Une note verbale dans ce sens a été adressée par la présidence de la Commission de l'UA à l'ambassade de l'Union africaine à Addis-Abeba, le 24 décembre dernier, a-t-il précisé lors des questions orales au parlement national, sans toutefois plus de précisions sur le motif de ce retrait. Le ministre a précisé que six bataillons de 4.922 militaires burundais ont été déployés en Somalie où ils sont pour le moment les seuls concernés par le retrait. Les autres pays contributeurs de troupes à l'AMISOM sont l'Ouganda, le Kenya, l'Ethiopie et Djibouti, a-t-il fait savoir. Un programme de retrait de quelque 22.000 militaires de l'AMISOM est prévu à partir de cette année pour laisser la place à une nouvelle armée somalienne encore à l'état embryonnaire. Le Burundi est le second plus grand contributeur de troupes à l'AMISOM avant d'être créé pour aider le pouvoir central à Mogadiscio à faire face aux jeunes insurgés islamistes d'El Shebabe rappelle-t-on. La guerre civile de bientôt trois décennies dans ce pays de la Corne de l'Afrique ne semble néanmoins pas sur le point de prendre fin malgré ce retrait annoncé des troupes africaines de maintien de la paix en Somalie, de l'avis général des observateurs. Le chef de l'Etat somalien, Mohamed Abdullahi Mohamed, a effectué, en début de cette semaine, une visite de deux jours au Burundi, centrée sur ce retrait précipité des troupes de l'AMISOM. Face à cette inquiétude, le communiqué conjoint sanctionnant la visite a demandé la convocation d'un sommet « urgent » de l'Etat des pays contributeurs de troupes à l'AMISOM. Le Parlement burundais a appuyé la demande d'un tel sommet tant donné que l'AMISOM est loin d'avoir achevé la mission pour laquelle elle avait été pensée. Le départ des troupes burundaises au sein de l'AMISOM n'avait pas été débattu et autorisé par le parlement, rappelle-t-on par ailleurs dans les milieux de l'opposition à Bujumbura. Le retrait est synonyme de la perte de quelques avantages à la fois pour le gouvernement burundais qui est rémunéré proportionnellement aux effectifs et au matériel de guerre fournis, et pour les militaires burundais eux-mêmes dont les soldes en mission commandée sont indexés.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});